

## Politique | Budget stable dans les Landes mais « des nuages à l'horizon »



Lors du premier débat 2018 à l'Assemblée départementale des Landes, la maîtrise des dépenses de fonctionnement (368M€, -1,2%) et le haut niveau d'investissement (110M€, inchangé) ont été mis en avant, tout comme la fiscalité des ménages qui restera inchangée. Mais comme l'a dit Gabriel Bellocq pour le groupe PS, « l'ambition que l'on a pour les Landes ne nous empêche pas d'être lucide sur les nuages qui se profilent à l'horizon ». Les inquiétudes sur les dotations de l'Etat ont même poussé le président Fortinon à envisager une hausse de la taxe sur le foncier bâti à l'avenir.

Entretien et grands travaux sur le réseau routier (23M€), lancement de l'Agrocampus d'Haut-Mauco (2M€) et du premier Village Alzheimer en France à Dax (13M€), effort continu (16,5M€) sur les équipements scolaires avec la création du 39e collège landais à Angresse et la restructuration de celui de Capbreton,... au total, les dépenses d'investissements pour 2018 restent à un haut niveau à 110M€. « C'est à travers des innovations et projets structurants qu'on continuera à rendre ce département attractif », a souligné Xavier Fortinon pour son premier débat d'orientations budgétaires en tant que président du Conseil départemental. Un rapport dans la continuité de la politique menée par Henri Emmanuelli et qui n'a pas suscité de grands débats dans les rangs de la droite et du centre. Alain Dudon (LR) s'est tout de même inquiété d'une concentration des efforts sur le Village Alzheimer alors qu'il y a des problèmes dans les Ehpad et d'autres ont critiqué à demi-mot le déploiement pas si rapide du Plan très haut débit (5M€), se faisant recadrer par des élus de la majorité.

### La "charge lourde" des mineurs non accompagnés

Sur les dépenses de fonctionnement, la Solidarité (APA, RSA, personnes âgées ou handicapées, logement social...) est toujours le secteur mobilisant logiquement le plus de crédits (63,9%). L'occasion pour la gauche de dire aussi la « charge lourde » que représente l'accueil des Mineurs non accompagnés, ces jeunes (parfois déjà adultes) de plus en plus nombreux à arriver ici, fuyant leur pays d'origine en proie à la guerre ou à l'extrême pauvreté : « il est urgent que le gouvernement définisse un partage équitable des responsabilités et de la charge financière », a fait valoir M. Bellocq.

Côté recettes - un domaine où M. Fortinon a pointé une baisse du recours à l'emprunt-, si la fiscalité sur le foncier

bâti ne devrait pas changer cette année, il n'est plus exclu de recourir bientôt à ce levier dans un contexte de baisse des dotations de l'Etat. Les Landais contribuant bien moins que les Aquitains avec en moyenne 165€/habitant contre 211, « on a là une marge de progression importante qu'il faudra étudier à l'avenir », a avoué le président.

Enfin, avant d'en terminer avec cette session, les élus ont voté largement (moins trois abstentions dans l'opposition), un vœu demandant « solennellement le maintien, dans toutes ses attributions actuelles, du Tribunal de Grande Instance de Dax ». Dans l'attente de la nouvelle carte judiciaire, l'inquiétude est en effet forte suite au rapport remis le 15 janvier à la Garde des Sceaux préconisant la création d'un tribunal départemental unique de première instance.

Julie Ducourau

*Crédit Photo : Aqui.fr*

*Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 09/02/2018*

*[Url de cet article](#)*